



Bilan
du
Comité femmes

Rimouski
27, 28, 29 et 30 mai 2003

Table des matières

INTRODUCTION.....	1
BILAN DES ACTIVITÉS MANDAT 2000-2003.....	2
1. MARCHE MONDIALE DES FEMMES (MMF).....	2
2. QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL	4
a) <i>Harcèlement sexuel</i>	4
b) <i>Santé mentale, violence au travail et harcèlement moral</i>	4
c) <i>Accès à l'égalité</i>	5
d) <i>Autres dossiers : négociation des cégeps</i>	6
PERSPECTIVES.....	6
CONCLUSION	7
OBJECTIFS DU PLAN DE TRAVAIL 2003-2006.....	9
PLACE DE LA FNEEQ AU QUÉBEC ET DANS LE MONDE.....	9
QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL	9

BILAN DU COMITÉ FEMMES DE LA FNEEQ – 2000-2003

INTRODUCTION

Le comité femmes de la FNEEQ existe depuis 1982. Il est composé de trois femmes élues pour des mandats de trois ans. Traditionnellement, son rôle est de travailler à l'avancement des conditions de vie et de travail des femmes, à la fédération bien sûr, mais il vise aussi l'amélioration de la condition féminine de façon plus générale, et ce, tant au Québec que partout à travers le monde. De façon plus précise, le rôle du comité femmes est de s'assurer que les dossiers et revendications des femmes soient pris en compte dans les différentes instances démocratiques de la FNEEQ, de répondre aux besoins exprimés par les syndicats en matière de condition féminine, de soutenir les luttes des femmes, d'informer et de former les membres de la FNEEQ sur les différentes questions qui les concernent.

Pour réaliser son mandat pour la période 2000-2003, le comité était composé de :

Lise Pomerleau – Cégep de Baie-Comeau	(de juin 2000 à février 2001)
Marie-France Lord – École primaire Les Arbrisseaux	(de juin 2000 à février 2001)
Liliane Lavertu – UQAM	(de juin 2000 à février 2001)
Dominique Daigneault – Cégep du Vieux-Montréal	(à partir d'avril 2001)
Liette Goyer – UQAM	(à partir de juin 2001)
Christine Gauthier – École secondaire St-Joseph de St-Hyacinthe	(à partir de juin 2002)
Denise Trudeau - agissant comme responsable politique,	auprès du comité exécutif de juin 2000 à juin 2001
Caroline Senneville - agissant comme responsable politique,	auprès du comité exécutif de juin 2001 à juin 2003

Comme on peut le constater, durant la majeure partie du mandat, le comité a fonctionné à effectifs réduits. L'équipe qui termine le mandat est complètement différente de celle qui l'a amorcé. De mars à juin 2001, les travaux du comité furent complètement arrêtés. Bien qu'une nouvelle membre ait été élue en avril 2001, ce n'est qu'après l'élection de Caroline Senneville à la réunion du conseil fédéral de juin 2001, comme nouvelle responsable politique à la condition féminine à la FNEEQ, que les travaux du comité ont été relancés. À cette même réunion du conseil fédéral, une nouvelle représentante du regroupement université fut également élue. Le comité ne fut toutefois

complet à nouveau qu'à partir de juin 2002 avec l'élection d'une représentante provenant du regroupement privé. Le comité femmes de la FNEEQ a donc dû procéder à de nombreux réajustements en cours de mandat afin de tenir compte de cette réalité.

Les principaux mandats confiés au comité femmes pour la période 2000-2003 se divisent en deux grands axes : la *Marche mondiale des femmes* et la *Qualité de vie au travail*. Dans ce bilan, nous tracerons un bref portrait du travail effectué dans chacun des dossiers qui découlent de ces deux grands axes, en rappelant les principales orientations adoptées en congrès fédéral.

BILAN DES ACTIVITÉS MANDAT 2000-2003

1. MARCHÉ MONDIALE DES FEMMES (MMF)

Objectifs visés

- ☉ *Soutenir les diverses activités et démarches entreprises par les syndicats en ce qui concerne l'organisation locale ou régionale de la MMF.*
- ☉ *Mobiliser les enseignantes et les enseignants pour le grand rassemblement québécois prévu le 14 octobre 2000.*
- ☉ *Susciter et encourager des solidarités entre les femmes d'ici et d'ailleurs.*
- ☉ *Se pencher sur les suites à donner à la MMF, notamment au chapitre des revendications québécoises.*

La Marche mondiale des femmes (MMF) fut sans conteste un événement marquant de l'histoire du mouvement des femmes au Québec et dans le monde. Des centaines de milliers de femmes se sont mobilisées partout à travers la planète pour dénoncer les injustices qu'elles subissent depuis des siècles et pour revendiquer les changements nécessaires afin de mettre fin à l'oppression qui leur est faite. Le projet était ambitieux, à la mesure des espoirs que portent les femmes du monde entier. Dans plusieurs pays, la MMF a été l'occasion de se regrouper entre femmes et de discuter de revendications qui leur sont spécifiques pour la première fois. Dans d'autres endroits du monde comme au Québec, nous avons pu intensifier le travail visant à corriger les injustices que vivent encore les femmes, par exemple, dans le dossier de la discrimination salariale des métiers majoritairement féminins ou encore celui de la violence faite aux femmes. Mais surtout, la MMF a été l'occasion de tisser des liens essentiels et fort précieux entre les femmes du monde

entier. Précieux, car ils nous ont permis de briser le silence et de nommer haut et fort des situations inacceptables et intolérables que vivent des millions de femmes à travers la planète. Essentiels, car les changements politiques, économiques et sociaux nécessaires à l'amélioration des conditions de vie des femmes ne pourront se faire sans la solidarité de toutes et de tous, du Nord au Sud et d'Est en Ouest. Soulignons à cet effet que le thème de l'intersyndicale pour le 8 mars, *Femmes solidaires, Monde égalitaire* reflète tout à fait ce courant de mondialisation des solidarités.

Le comité femmes était le principal maître d'œuvre de ce dossier à la FNEEQ. L'ensemble des objectifs visés dans le plan de travail pour ce dossier ont été atteints. Le travail de mobilisation s'est accompli notamment en utilisant les différentes instances de la FNEEQ (bureau fédéral et les trois regroupements) pour informer les syndicats du calendrier des activités et pour assurer le travail de mobilisation des membres, notamment pour la marche du 14 octobre à Montréal.

Le comité femmes de la FNEEQ a aussi participé au bilan des actions réalisées dans le cadre de la MMF. L'implication de la FNEEQ dans le dossier de la MMF s'est aussi traduite de diverses façons, notamment en invitant, lors de la réunion du conseil fédéral de décembre 2001, madame Nicole Jeté, du *Front commun des personnes assistées sociales du Québec* et aussi membre de la *Coalition pour une loi sur l'élimination de la pauvreté* afin de nous présenter la campagne *Ensemble vers un Québec sans pauvreté*, présentation qui fut suivie d'une discussion témoignant de l'intérêt que portent les membres de la FNEEQ à la lutte à la pauvreté.

Il va sans dire que le comité de condition féminine de la CSN était aussi impliqué très activement afin d'assurer que la MMF soit un succès. D'ailleurs, le comité de condition féminine de la CSN assure le travail de suivi depuis l'automne 2001, principalement dans les dossiers de la Loi pour l'élimination de la pauvreté et, bien sûr, dans celui de l'équité salariale. Le comité national sera aussi aux premières loges pour la préparation des activités de la MMF qui auront lieu en 2005.

Quant au troisième objectif ci-haut nommé, à l'automne 2002 et à l'hiver 2003, le comité femmes de la FNEEQ a participé activement à la campagne de la condition féminine CSN pour l'éducation des femmes et des filles en Afghanistan. Nous avons profité de la semaine mondiale d'action de l'Internationale de l'éducation pour relancer cette campagne.

2. QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

L'axe intitulé *Qualité de vie au travail* se divisait en plusieurs dossiers. Le comité femmes agissait comme principal maître d'œuvre dans les dossiers suivants : violence au travail, harcèlement sexuel, égalité en emploi et travail non-traditionnel. Le comité devait aussi agir à titre d'intervenant dans les dossiers suivants en appui au comité santé et sécurité au travail : santé mentale au travail des enseignantes et des enseignants, harcèlement psychologique et finalement, la reconnaissance de l'épuisement professionnel comme étant une maladie liée à la profession enseignante. Voici un résumé des principales activités réalisées dans le cadre de chacun des dossiers où le comité femmes était maître d'œuvre.

a) *Harcèlement sexuel*

Objectifs visés

- ☉ *Contribuer à la révision ou à l'implantation de politiques contre le harcèlement sexuel.*
- ☉ *Affiner son expertise par l'analyse de l'application des politiques contre le harcèlement sexuel en vigueur dans les établissements d'enseignement, et ce, afin d'en évaluer l'efficacité.*

Un des éléments du plan d'action d'automne 2000 visait la recension et l'analyse de l'efficacité des politiques contre le harcèlement sexuel afin de poursuivre le travail de révision et d'implantation amorcé depuis plusieurs années à la FNEEQ.

Un travail de rattrapage quant à l'introduction de clauses visant la formation de comités contre le harcèlement sexuel dans les conventions collectives du regroupement privé a été mis en branle. Depuis, une percée a pu être effectuée dans le regroupement privé, par exemple par l'introduction d'une clause contre toute forme de harcèlement au travail dans les conventions collectives.

b) *Santé mentale, violence au travail et harcèlement moral*

Au départ, dans ces trois dossiers, le comité femmes devait être le principal maître d'œuvre pour l'atteinte de l'objectif suivant :

- ☉ *Continuer de dénoncer toutes les formes de violence dans les milieux de travail et inviter les syndicats à mettre sur pied des comités de réflexion sur cette question.*

Quant au travail effectué en matière de santé mentale et de harcèlement moral, le comité femmes devait venir en appui au comité sur la santé et sécurité au travail. Toutefois, après avoir amorcé le travail de recherche et de documentation sur la problématique du harcèlement moral et après plusieurs rencontres communes, il fut décidé de confier le mandat relatif au harcèlement moral au comité femmes. L'objectif dans ce dossier est le suivant :

☉ *Étudier la question du harcèlement psychologique.*

Le harcèlement psychologique est partie prenante du continuum de la violence en milieu de travail et compte tenu de l'expertise développée par le comité femmes pour tout ce qui concerne la notion de harcèlement, il semblait plus logique et facilitant que le dossier soit repris par ce comité. Ce dossier est donc devenu prioritaire dans la dernière partie du mandat du comité femmes.

Nous avons d'abord commencé par nous documenter sur la problématique, entre autres en participant au colloque CSN en décembre 2002 sur ce sujet, puis à l'aide d'une libération de 20 % d'une charge d'enseignement pour une des membres du comité femmes, nous avons rédigé un document d'information concernant la problématique du harcèlement psychologique et de la violence au travail, plus spécifiquement dans le milieu de l'enseignement. Ce document a servi de base à une formation d'une journée offerte aux trois regroupements. Afin de favoriser la participation, cette formation fut offerte à deux reprises, soit les 21 et 27 mars 2003.

Cette formation portait sur la définition et la description de la problématique de la violence au travail et du harcèlement psychologique afin de lancer le débat sur la question au présent congrès et ainsi pouvoir dégager des perspectives de travail pour les trois prochaines années.

c) *Accès à l'égalité*

Objectif visé

☉ *Développer une expertise en matière d'égalité professionnelle à l'égard des enseignantes et des étudiantes regroupées dans des disciplines ou dans des options non-traditionnelles.*

Durant les deux dernières années de son mandat, le comité femmes a travaillé à l'atteinte de cet objectif de différentes façons. Entre autres, nous avons assisté à divers ateliers de formation sur cette question, comme par exemple, lors du *Forum sur la formation professionnelle et technique*. Nous avons aussi participé à plusieurs activités organisées par l'organisme *Femmes regroupées en options non-traditionnelles*

(FRONT) en assistant notamment à leur assemblée générale. Nous avons aussi participé à d'autres activités organisées en collaboration avec cet organisme, comme par exemple, en participant à une soirée organisée conjointement par FRONT et le Conseil central du Montréal-Métropolitain (CSN). Nous avons tenté de susciter la participation de membres de la FNEEQ à ces activités, mais sans succès.

Toujours dans le cadre de cet objectif, mentionnons que nous nous sommes assurées de la présence de la FNEEQ sur le jury du concours *Chapeau les filles*, concours qui a pour but de valoriser la présence des femmes dans des disciplines dites non-traditionnelles.

d) *Autres dossiers : négociation des cégeps*

La FNEEQ ayant amorcé ses travaux dans le but de préparer les prochaines négociations de la convention collective, la responsable politique à la condition féminine ainsi que la représentante du regroupement cégep ont tenu des rencontres avec la déléguée à la coordination du regroupement cégep afin de préparer les revendications plus spécifiques aux femmes.

PERSPECTIVES

Pour la suite des choses, plusieurs dossiers nous apparaissent prioritaires. Le premier d'entre eux est d'intensifier les gestes de solidarité internationale en ce qui a trait à la condition des femmes, notamment en ce qui concerne l'éducation des filles à travers le monde. Mais, en cette ère de marchandisation, nous nous sentons également concernées par le grandissant trafic d'êtres humains dans le monde. Nous pensons ainsi qu'il est important d'approfondir nos connaissances sur les impacts de la mondialisation sur les conditions de vie des femmes afin de pouvoir résister et agir efficacement. Un des outils essentiels qui pourra nous permettre d'agir est le plan stratégique de la Marche mondiale des femmes adopté à la mi-mars en Inde. Ce plan stratégique prévoit la réalisation d'une série d'actions mondiales pour l'année 2005. Les revendications de la MMF seront mises à jour afin d'élaborer une Charte féministe pour tous les pays du monde. Une des actions prévues sera une grande marche à relais à travers le monde.

Une autre priorité sera de continuer le travail amorcé sur le harcèlement psychologique et la violence au travail dans le monde de l'éducation afin de fournir des outils aux syndicats pour qu'ils puissent intervenir de façon efficace sur cette problématique. Dans cette perspective, une relance devra également être faite en matière de harcèlement sexuel. Comment situer les deux questions l'une par rapport à l'autre ? Doit-on avoir une seule politique sur ces deux problématiques ou deux

politiques différentes ? Pour répondre à ces questions, il nous faudra notamment évaluer où en est rendu le travail sur le harcèlement sexuel et l'application des politiques là où il y en a.

Le dossier de l'accès à l'égalité devra aussi faire partie des priorités, et ce, de deux façons. La première concerne l'application des mesures prévues par la Loi à l'accès à l'égalité. Tous les organismes publics et para-publics auront dû déposer l'analyse de leurs effectifs et devront appliquer des mesures d'accès à l'égalité s'il y a lieu. Les femmes prennent de plus en plus leur place dans l'enseignement supérieur, mais il reste beaucoup de chemin à parcourir en ce qui concerne les autres groupes ciblés, soient les autochtones, les minorités visibles et les minorités ethniques dont la langue maternelle est autre que l'anglais ou le français. Le comité femmes pourra contribuer aux travaux sur l'élaboration d'outils de sensibilisation ou de mesures visant l'accès à l'égalité. Toujours dans la perspective de l'accès à l'égalité, nous croyons que nous devons poursuivre le travail amorcé dans le but d'accroître le bassin de candidates potentielles dans des secteurs non-traditionnels. Ainsi, il nous semble important de maintenir, voire de renforcer, les liens établis avec des organismes qui visent l'amélioration des conditions de travail et d'études des femmes dans les secteurs non-traditionnels, comme FRONT par exemple, ou encore en poursuivant notre participation au jury du concours *Chapeau les filles*.

Ces deux dernières priorités démontrent l'élargissement à d'autres groupes des questions traditionnellement traitées par les comités femmes. Cette mutation témoigne bien de l'impact social du mouvement des femmes. Même si les problématiques changent et ne sont pas toujours exclusivement féminines, le rôle du comité femmes demeure essentiel. Nous devons, d'une part, reconnaître les expertises développées par ce dernier et en faire profiter d'autres dossiers, mais nous devons, d'autre part, demeurer vigilantes pour continuer à faire avancer les conditions de vie et de travail des femmes.

CONCLUSION

Le fort taux de roulement qu'il y eut dans le dernier mandat du comité femmes a eu aussi un impact sur les liens du comité femmes avec les autres instances de la FNEEQ. Il nous a fallu travailler à tisser de nouveaux liens. À ce titre, mentionnons la belle collaboration établie entre le comité santé et sécurité et le comité femmes dans le dossier du harcèlement psychologique et de la violence au travail. Le partage de nos expertises respectives s'est avéré fort enrichissant et a permis à ce dossier de bien démarrer et d'arriver à bon port. L'expérience sera à répéter pour le prochain mandat. Les échanges avec les élu-es et le personnel de la FNEEQ furent eux aussi très satisfaisants à plusieurs égards.

Nous avons aussi trouvé stimulant et ressourçant de rencontrer, d'échanger et d'agir en coopération avec d'autres groupes qui travaillent à l'amélioration de la condition des femmes comme, par exemple, le comité de condition féminine de la CSN ou encore l'organisme FRONT, et nous pensons qu'il y a lieu de continuer la consolidation de ces liens.

Nous pensons aussi qu'il serait intéressant d'accentuer la collaboration entre le comité femmes et le comité d'action internationale de la FNEEQ, surtout dans la perspective où nous désirons nous engager davantage pour le droit à l'éducation des filles partout sur la planète. En fait, toutes nos expériences de travail de collaboration se sont avérées enrichissantes, constructives et, on oublie malheureusement trop souvent de le mentionner, fort agréables et plaisantes.

OBJECTIFS DU PLAN DE TRAVAIL 2003-2006

Place de la FNEEQ au Québec et dans le monde

- *Soutenir les diverses activités et démarches entreprises localement par les syndicats dans le cadre du plan stratégique de la Marche mondiale des femmes.*
- *Mobiliser les enseignantes et les enseignants pour les activités prévues pour 2005 dans le cadre du plan stratégique de la Marche mondiale des femmes.*
- *Susciter et encourager des gestes de solidarité entre les femmes d'ici et d'ailleurs.*
- *Participer à la mise à jour des revendications québécoises de la MMF.*

Qualité de vie au travail

- *Continuer à dénoncer la violence sous toutes ses formes dans les milieux de travail.*
 - *Évaluer l'application des politiques contre le harcèlement sexuel et celles contre le harcèlement psychologique et la violence au travail en vigueur, dans les institutions d'enseignement.*
 - *Élaborer des outils de sensibilisation et d'action contre le harcèlement psychologique et la violence au travail.*
 - *Poursuivre son travail en matière d'égalité professionnelle à l'égard des enseignantes et des étudiantes regroupées dans des disciplines ou dans des options non traditionnelles.*
- Participer à l'élaboration d'un guide d'intervention syndicale sur l'accès à l'égalité qui comprendrait notamment des outils de sensibilisation sur la discrimination systémique et la ségrégation sur le marché du travail ainsi que sur les résistances et les facteurs de réussite des PAE.*